



Virox AHP 5 Nettoyant et désinfectant de surfaces virucide général - Essuie-tout

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2016-01-26

1. IDENTIFICATION

Nom du produit: Virox AHP 5 Nettoyant et désinfectant de surfaces virucide général - Essuie-tout
Code du produit: 53810
FDS #: MS0300100
Utilisation recommandée:

- Industriel/Institutionnel
- Nettoyeur désinfectant
- Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

Utilisations déconseillées: Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur
 Siège social aux États-Unis
 Diversey, Inc.
 P.O. Box 19747
 Charlotte, NC 28219-0747
 Phone: 1-888-352-2249
 Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : www.diversey.com

Siège social au Canada
 Diversey, Inc. - Canada
 3755 Laird Road Units 8-11
 Mississauga, Ontario L5L 0B3
 Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité

Pas nécessaire.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet

Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	> 0.1 - < 1%
Acide sulfonique de benzène alkylique linéaire	68584-22-5	> 0.1 - < 1%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau. S'il se produit une irritation qui persiste, chercher de l'aide médicale.

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: Rincer la bouche à l'eau.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié Sans objet.

Dangers spécifiques Sans objet.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m ³ (TWA)

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Protection individuelle

Protection des yeux:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection des mains:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point/intervalle de fusion indéterminé

Couleur: Turbidité Transparent, **primaire** Incolore

Odeur: primaire Acide

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.
Densité 8.38 lbs/gal 1.005 Kg/L
Masse volumique apparente Pas d'information disponible.
Point d'éclair > 200 °F > 93.4 °C
Viscosité: Pas d'information disponible.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0 % *
Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.
Sustained combustion: Sans objet.
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Solubilité: complètement soluble
Densité relative (relativement à l'eau): 1.005
Densité gazeuse: Pas d'information disponible.
Pression de vapeur: Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.
Phosphore élémental: 0.10 % by wt.
pH 1.75
La corrosion des métaux: Non corrosif

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity:	Not Applicable
Stabilité	Le produit est stable
Possibilité de réactions dangereuses:	Peut réagir vivement avec des produits fortement alcalins et produire des éclaboussures et une chaleur excessive.
Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Bases fortes. Ammoniaque. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants). Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
Conditions à éviter	Pas d'information disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Peut irriter modérément la peau. Les symptômes peuvent inclure des rougeurs et/ou de l'inconfort transitoire.

Contact avec les yeux: Peut irriter modérément les yeux.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Pas d'information disponible.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.

Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >5000

(ETA) - par voie cutanée >1000

(mg/kg):

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :

Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b)

4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):

Sans objet.

Entreposage des pesticides :

Consultez l'étiquette du produit.

Entreposage des pesticides :

Consultez l'étiquette du produit.

Éliminant du contenant :

Consultez l'étiquette du produit.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Déchets corrosifs D002.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description du connaissance DOT (voie terrestre) NON RÉGLEMENTÉ

Description du voie maritime connaissance NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada - Liste extérieure des substances (LES).

Réglementation des É.-U.

CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	> 0.1 - < 1%		1000	

Réglementation Canadienne

Ce produit est un désinfectant ou un assainisseur. Il est assujéti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale canadienne. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers exigés pour les fiches de données de sécurité (FDS) et pour les étiquettes nécessaires sur le lieu de travail.

DIN No. : 02291193

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 0

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2016-01-26

Cause de la révision:

Sans objet

Préparé par :

NAPRAC

Avis supplémentaire

• Ne contient pas de parfum additionné.

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur

doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.